



RAPPORT ANNUEL 2024



« LE RÊVE SERAIT : UNE IA QUI AIDE À ACCUMULER LES CONNAISSANCES DE BASE RAPIDEMENT. DES PROFESSEURS QUI APPRENNENT AUX ÉLÈVES À ÊTRE BIEN AVEC EUX-MÊMES, AIGUISER LEUR ESPRIT CRITIQUE, PRENDRE SOIN DE LEUR CORPS, DE LEUR SANTÉ MENTALE, PRENDRE DU RECUL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, FAIRE CE QUI NOUS REND LE PLUS HEUREUX : NOUS CONNECTER AVEC LES AUTRES HUMAINS. »

JEAN-BAPTISTE BERTHOUX, INGÉNIEUR ET FORMATEUR DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



En cliquant sur ces signes,
vous accédez directement au contenu.



EDITORIAL

par Patrick L'Hôte, président



LES MEMBRES DE L'AGOEER

L'AGOEER c'est...



L'IA GÉNÉRATIVE – INTERVIEW

Entretien avec Jean-Baptiste Berthoux,
ingénieur et formateur dans les
nouvelles technologies



IMPRESSUM

Remerciements



L'AGOEER – SES COMMISSIONS

Retour sur les travaux menés en 2024



LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

Les comptes 2024 sont à l'équilibre



EDITO

Patrick L'Hôte, Président de l'AGOEEER

L'essor fulgurant de l'intelligence artificielle, notamment dans le domaine éducatif, ouvre de formidables perspectives, à condition de savoir en faire un usage éclairé. Comme l'exprime avec justesse Jean-Baptiste Berthoux dans l'entretien que vous pourrez lire en page n°5, l'IA bien encadrée peut devenir un précieux allié pour renforcer les compétences de base, tout en laissant au personnel éducatif et enseignant un rôle essentiel : accompagner les élèves et les jeunes dans le développement de leur esprit critique et de leur capacité à se connecter aux autres. C'est en plaçant l'humain au cœur des technologies que nous préparerons au mieux l'avenir.

Tout au long de l'année 2024, l'AGOEEER a poursuivi son engagement à travers ses commissions, véritables moteurs de réflexion. Nos membres, qu'ils soient directeurs, secrétaires généraux ou professionnels de terrain, ont contribué

avec énergie et expertise à faire avancer les dossiers stratégiques, qu'il s'agisse d'éducation spécialisée, de pédagogie spécialisée ou de formation. Je tiens à leur adresser, au nom de l'Assemblée générale, mes plus chaleureux remerciements. Leur engagement démontre à quel point notre association est vivante, dynamique et portée par des membres engagés.

La promotion des métiers du secteur social reste au cœur de nos priorités. Consciente de l'importance de préparer la relève, l'AGOEEER a œuvré sur plusieurs fronts : développement de formations interinstitutionnelles innovantes, renforcement des liens avec les hautes écoles, actions de sensibilisation pour mieux inclure le handicap dans les parcours de formation. Le défi de demain est de taille : rendre visibles, attractifs et accessibles des métiers essentiels pour le vivre-ensemble. Nous continuerons à investir dans ce domaine en 2025, avec notamment la tenue

d'un stand attractif à la Cité des Métiers – Expo 2025. Grâce à l'investissement de notre responsable associative, Marina Vaucher, nous serons fiers d'y représenter un secteur social aussi riche qu'essentiel.

Nos comptes 2024 sont à l'équilibre, ce qui nous permet de consolider notre action et de planifier de nouveaux projets en soutien de nos membres.

Tournées résolument vers l'avenir, les différentes institutions constituant l'AGOEEER et qui lui confèrent sa diversité, sont fermement engagées dans la poursuite d'une mission fondamentale : accompagner les personnes bénéficiaires de prestations selon leurs besoins spécifiques, pour leur permettre de prendre leur envol, de construire un parcours de vie qui leur correspond et de pleinement s'épanouir.

INTERVIEW JEAN-BAPTISTE BERTHOUX

Interview de Jean-Baptiste Berthoux, ingénieur et formateur dans les nouvelles technologies, diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne

On adhère à l'IA ou alors on en a peur : les opinions semblent très polarisées. N'y a-t-il pas un espace entre ces deux, ou cela peut s'avérer très utile ?

Je répondrais directement oui. En formation, je commence toujours avec un tour de table : en fonction des domaines d'activité et des opinions politiques, deux sujets souvent liés, certains ont peur de cette nouvelle technologie, tandis que d'autres y voient une opportunité. Pour caricaturer, je dirais que les professionnels de gauche ou dans le domaine du social ont souvent des préoccupations éthiques et écologiques qui les bloquent, tandis que les professionnels de droite y voit une opportunité de gagner du temps et d'être plus compétitifs. J'ai eu l'occasion d'accompagner un grand nombre de professionnels de « gauche ». Les débats sont plus animés. Mais après une journée de formation, ils ont généralement moins peur de ces outils. Je leur montre comment les utiliser avec parcimonie, pour des choses utiles, et pas pour créer des photos de chats Disney, pour « rigoler ». Les nouveaux outils d'IA génératifs peuvent être de fabuleux outils professionnels. Par exemple, Ethan Mollick, que vous citez plus bas, parle beaucoup de l'éducation. L'IA, bien cadrée en tant que tuteur, est un excellent professeur personnalisé. Vous pouvez tester ChatGPT avec vos enfants :

« Explique (concept clé) à mon enfant de 5 ans qui est passionné par (sujet) ». L'IA est aussi un vecteur d'inclusivité, car elle permet à des allophones d'écrire des emails sans faute et des dyslexiques d'être plus intégrés. Comme le dirait Bernard Stiegler, l'IA est un pharmakon : à la fois un remède et un poison. A nous d'en faire un remède plutôt qu'un poison pour l'humanité.

Quel rapport à l'IA recommandez-vous d'enseigner aux élèves ?

Avec l'arrivée d'internet, la triche est devenue plus facile. Quand j'étais jeune, mes professeurs avaient des logiciels pour vérifier si j'avais fait du copier-coller de wikipédia. Aujourd'hui, le problème des IA génératives est que les logiciels pour détecter le contenu généré par IA ne sont pas fiables à 100%. Les IA génératives créent toujours du « nouveau contenu ». Alors comment faire ? Je dis aux parents de jeunes élèves que le plus important est d'internaliser la connaissance. Cela passe par une confrontation avec la problématique de l'exercice et un effort de résolution avec son cerveau humain. Si l'information n'est pas internalisée, alors le devoir sur table ne sera pas réussi. Le diplôme ne sera pas validé. Ainsi, c'est dans l'intérêt des élèves d'utiliser l'IA comme aide et pas comme oracle qui fait les devoirs à leur place. Un exemple simple est le suivant :

mettre un cours dans NotebookLM, un outil gratuit de google et demander deux choses :

1. Toutes les questions avec les réponses détaillées pour réviser
2. Créer un podcast sur le cours pour les auditifs

Ethan Mollick parle d'autres pistes : demander aux élèves de détailler leur utilisation de l'IA, avec la logique pour arriver au résultat. Aussi, augmenter le niveau requis pour les devoirs maison car l'IA est désormais à disposition. Or l'IA permet de faire zéro fautes, d'écrire à un niveau excellent, et de trouver de nouveaux angles de raisonnement.

Enfin, Science Po Paris avait émis une hypothèse : promouvoir les oraux. C'est assez intelligent car d'après ce que je comprends aujourd'hui, l'oral permet d'évaluer les connaissances pures mais aussi les soft skills qui deviendront de plus en plus importantes à l'ère de l'IA.

Mollick nous dit qu'il ne faut pas se dire que l'IA c'est pour les geeks, mais au contraire l'utiliser pour tout et n'importe quoi. Quel est votre avis sur la question ?

Remettons un peu de contexte : l'intelligence artificielle, nommée par John McCarthy, est



établie en tant que discipline scientifique lors de la conférence de Dartmouth en 1956. Je la désigne comme les sciences et techniques qui permettent à des machines d'imiter les humains.

La sortie de ChatGPT le 30 novembre 2022 a remis cette technologie au centre de l'attention médiatique car pour la première fois, l'IA a été mise dans les mains de toutes et tous.

ChatGPT est un agent conversationnel basé sur des algorithmes d'intelligence artificielle. Au début, ChatGPT utilisait exclusivement les grands modèles de langage, qui sont entraînés sur du texte et répondent avec du texte. Désormais, ChatGPT peut générer des images, analyser des images, synthétiser des PDFs, aller sur internet. Ce n'est plus uniquement qu'un seul modèle IA mais un outil grand public avec des modèles d'IA variées et des fonctionnalités associées qui n'ont rien à voir avec l'IA.

La nouvelle génération d'IA est justement accessible au plus grand nombre. Vous pouvez créer des musiques avec Udio ou Suno, créer des vidéos avec Sora, coder une application avec Lovable, créer une image avec Midjourney, transformer une photo, le tout avec une simple « instruction textuelle », le fameux prompt. De plus, toutes

ces applications sont disponibles sur les téléphones portables.

En plus, les nouveaux outils IA ne demandent pas de compétences en code avancées, juste des compétences numériques de base comme savoir taper sur un ordinateur et créer un compte sur internet.

Donc l'IA d'aujourd'hui n'est plus pour les geeks, mais un outil pour tous. J'invite tout le monde à tester ces outils. Tester permet d'avoir son mot à dire sur l'utilisation des outils. Les citoyens pourront alors donner un avis éclairé pour encadrer justement ces nouveaux outils, pour en faire des outils de prospérité morale, physique, spirituelle et intellectuelle.

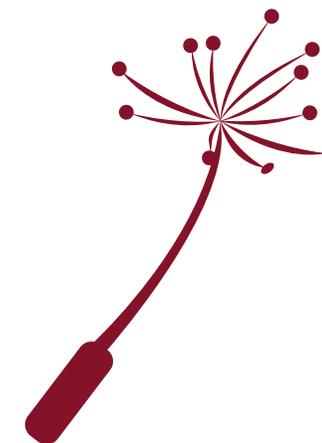
4. Quelles applications imaginer dans une école spécialisée, avec des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage (troubles DYS, p. ex)? Quel usage de l'IA pour d'autres troubles de l'apprentissage?

J'ai accompagné une organisation qui accueille des majeurs avec un déficit langage léger. Tous les documents sont traduits en FALC. Avant, ils utilisaient un outil coûteux de traduction. Désormais, il suffit de demander à ChatGPT de traduire un texte en FALC et c'est fait.

Dans beaucoup d'institutions sociales que j'ai accompagnées, les cadres ont vu un potentiel énorme d'inclusion :

- Les nouvelles IA permettent de personnaliser et simplifier des concepts
 - Tu peux donner des mots mal écrits et l'IA rédige un email avec ceci
 - Tu peux lui faire lire ou synthétiser un document
 - La fonctionnalité dictaphone sur l'application Chatgpt permet de dire oralement un email et l'IA le retranscrit ensuite
 - Il y aussi un mode de voix avancée qui permet de discuter avec l'IA au lieu d'écrire
 - ChatGPT en version payante a même une fonctionnalité vidéo qui permet à l'IA de décrire l'environnement. Cet outil permet à des aveugles de se repérer dans l'espace en plus d'avoir un chien accompagnateur.
- Et il existe encore des centaines d'exemples où les IA génératives peuvent aider à l'inclusion.

« Mon argument a toujours été de l'utiliser pour tout, et c'est ainsi que l'on découvre ce pour quoi l'IA est bonne ou mauvaise. »
Ethan Mollick



¹ <https://www.ge.ch/dossier/harpej>

5. On imagine que l'IA peut aider l'enseignant en élaborant des programmes ou des exercices adaptés aux difficultés de l'élève. Le temps gagné pourrait être mis au profit d'autres activités? Dès lors, quel nouveau rôle de l'enseignant? Quelle transformation du métier?

En tant que fan de science-fiction, et observateur des évolutions rapides de l'IA, on peut imaginer que les IA deviendront plus intelligentes que les humains au niveau des compétences. Ce qui restera sont les soft skills.

Il est probable que chaque élève aura un tuteur IA personnalisé pour lui faire apprendre le maximum de connaissance (hard skills) en un temps record tandis que le professeur se concentrera sur le développement des qualités humaines et morales de l'humain.

Je vois donc le professeur comme un coach, un soutien à la motivation de l'élève et un support émotionnel. Il y aura aussi des professeurs qui travailleront dans l'ombre pour programmer les tuteurs personnalisés IA en fonction des intérêts des élèves. Je suis assez utopiste mais le rêve serait: une IA qui aide à accumuler les connaissances de base rapidement. Des professeurs qui apprennent aux élèves à être bien avec eux-mêmes, aiguïser leur esprit critique, prendre

soin de leur corps, de leur santé mentale, prendre du recul sur les réseaux sociaux, faire ce qui nous rend le plus heureux: nous connecter avec les autres humains.

6. Quels sont les risques de mettre l'IA générative entre les mains d'enfants?

Ce sujet n'est pas assez documenté scientifiquement. Le risque immédiat est de trop se reposer sur l'IA pour faire ses devoirs et ne pas internaliser la connaissance. Le risque est de tout faire avec l'IA et de ne pas développer ses capacités cognitives. Je cite la conclusion de mon article « ChatGPT dans l'éducation: comment l'utiliser à bon escient? »

« L'IA n'est qu'un outil. Le problème n'est pas l'outil mais la façon dont on va l'utiliser. Si on le subit, on en deviendra dépendant et on s'appauvrira intellectuellement. Si on le maîtrise, on s'enrichira et on progressera. »
Thierry Adenis

« L'excellent étudiant de demain sera l'excellent étudiant d'hier utilisant intelligemment l'IA en lui soumettant des requêtes pertinentes. Or, pour acquérir cette intelligence, un effort cognitif sans prothèse cognitive est préférable. » *Pascal Alix*

Je propose donc le scénario suivant pour les 5 prochaines années:

Dans un premier temps, je milite pour un apprentissage des fondamentaux sans intelligence artificielle. Le jeune élève devrait se confronter au monde réel avec une éducation vivante pour développer au maximum ses capacités cognitives, sociales et pratiques.

Dans un second temps, disons le gymnase, nous pourrions introduire une IA d'aide au devoir. Cette IA donnerait des exercices personnalisés aux élèves en fonction de leur niveau et de leur intérêt. C'est le tuteur personnalisé dont je parlais dans une question précédente.

A l'université, le jeune devient un adulte dont l'esprit critique est désormais affûté. Il est prêt à continuer ses études et sait qu'il doit internaliser les connaissances et développer son expertise pour ne pas devenir obsolète à l'ère de l'IA. Aussi, l'enseignement supérieur devra préparer les jeunes à des métiers liés à la robotique, à l'intelligence artificielle pour éviter un chômage de masse. Les métiers manuels et de la relation à l'autre seront aussi à revaloriser. Par exemple, nous savons que les populations européennes vont vieillir comme au Japon ou en Corée, nous aurons donc besoin d'humains pour s'occuper de nos aînés.



¹ <https://www.ge.ch/dossier/harpej>

7. On se demande où sont envoyées les éventuelles informations qu'une école pourrait donner sur ses élèves. Quels enjeux et risques du point de vue de la protection des données ?

Le principal problème est ce qu'on appelle le Cloud Act et Patriot Act américain.

« Depuis septembre 2001, dès qu'une entreprise possède directement ou indirectement un hébergement de ses données aux USA, un client ou un prestataire américain, elle est soumise au Patriot Act. Cette loi permet au FBI d'accéder, sans mandat judiciaire, aux données détenues par cette entreprise ou son prestataire ».

« Le Cloud Act, promulgué en 2018, oblige les fournisseurs de services cloud américains à fournir aux autorités américaines l'accès aux données stockées dans leurs infrastructures, même si ces données sont physiquement hébergées en dehors des États-Unis ».

Ainsi, quand vous mettez vos données dans Chat GPT, elles transitent via le cloud, basé sur un centre de données. Ce centre de données est soumis au Cloud Act. Rien n'empêche les USA de demander vos données, même si un rapport de force est enclenché avec la RGPD et l'AI Act. Cela crée un combat Trump VS Europe. Mais ce débat reste théorique car pourquoi le FBI voudrait-il les données d'une école ? La solution la plus sûre consiste à héberger

l'infrastructure vous-même, chez vous ou dans un datacenter en suisse, tout en recourant à des modèles open source. Un outil comme Ollama peut faire bien le travail. Infomaniak a sorti une suite d'outils souverains aussi : <https://www.infomaniak.com/fr/hebergement/ai-tools>. Alors voici ce que je recommande : Solution simple : utiliser ChatGPT en version gratuite avec allant dans paramètres, gestion des données et désactiver « améliorer le modèle pour tous ».

Alternative 1 : le Chat de Mistral en version « Pro » à 15 fr par mois. Mistral a des serveurs Microsoft donc soumis au Cloud Act mais cela permet de soutenir une IA européenne. Vous pouvez aussi utiliser la suite Infomaniak.

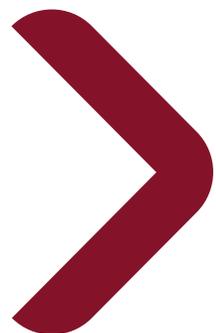
Alternative 2 : des outils comme Safebrain développés par des spécialistes de la cybersécurité où il y a une anonymisation des données, 20 fr par mois.

8. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?

J'encourage chacun à tester ces nouvelles IA. Plus vous connaîtrez, plus vous saurez que ce n'est pas si extraordinaire que ce que l'on peut entendre et moins vous aurez peur. Enfin, plus vous connaîtrez, plus vous saurez orienter pour une utilisation pragmatique et éthique de cette nouvelle technologie, au service des humains. Le combat que j'essaye de mener est de faire de l'IA un remède plutôt qu'un poison.



¹ <https://www.ge.ch/dossier/harpej>



L'AGOEER- SES COMMISSIONS



Afin de participer activement à l'évolution de la politique cantonale en matière d'éducation et d'enseignement spécialisé, mais aussi en matière de formation et plus généralement de politique sociale, l'AGOEER fonctionne par commissions. Celles-ci couvrent les axes stratégiques en lien avec la mission de l'AGOEER.

Chacune d'elles est pilotée par un membre de l'Assemblée générale, directeur ou secrétaire général, et est composée de membres utiles à la thématique, qui ne sont pas forcément des directeurs. Les commissions rédigent une feuille de route en fonction de leurs objectifs et rendent compte à l'assemblée générale lors des 6 séances prévues annuellement.

- > **Relations extérieures (Etat, partenaires)**
Jérôme Laederach et Patrick L'Hôte
- > **CCT et commission paritaire**
Patrick L'Hôte
- > **Education spécialisée**
Philippe Bossy et Bernard Hofstetter
- > **Pédagogie spécialisée**
Roland Russi et Olivier Girardet
- > **Formation et promotion des métiers**
Jérôme Laederach, a.i.
- > **Commission de gestion**
Marina Vaucher
- > **Commissions par projets**
Marina Vaucher

Vous trouverez ci-après un aperçu des actions menées en 2024.



COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Jérôme Laederach et Patrick L'Hôte
2024 : Dialogue renforcé, actions concertées

Avec les faïtières nationales, romandes et genevoises

En 2024, l'AGOEER a poursuivi ses relations régulières avec les faïtières professionnelles, à différents niveaux :

- **National** : Les échanges avec ARTISET, et en particulier YOUVITA (association de branche pour les prestataires de services destinés aux enfants et aux jeunes), se poursuivent via l'implication de Marina Vaucher, notre responsable associative, qui siège au Conseil de branche. L'AGOEER suit avec intérêt les travaux autour de la protection des droits de l'enfant et les outils développés par YOUVITA, qui pourraient inspirer les pratiques des membres.
- **Inter-cantonal** : Des rencontres semestrielles sont maintenues avec les faïtières romandes telles que l'AVOP, l'AVIP, l'INFRI, ainsi qu'avec des représentants du canton de Neuchâtel. Ces échanges permettent d'identifier des enjeux partagés et la possibilité de construire à terme une position commune des faïtières romandes sur

plusieurs dossiers stratégiques.

- **Cantonal** : À Genève, l'AGOEER continue à participer activement à des réflexions communes avec d'autres faïtières actives dans les domaines de la jeunesse, du social et de l'accompagnement des personnes âgées. Ces échanges intersectoriels renforcent la cohérence des positions du secteur à l'échelle locale.

Avec les autorités cantonales

Plusieurs dossiers majeurs ont structuré le dialogue avec le canton en 2024 :

- Le projet **G'EVOLUE**, portant sur la réforme du système d'évaluation des fonctions et de rémunération du personnel de l'État de Genève, a été présenté aux membres lors d'une assemblée générale ouverte également aux membres d'INSOS Genève.
- Suite à un premier contact avec M. Éric Tamone, directeur général de l'OMP, des rencontres régulières ont eu lieu tout au long de l'année. Le dialogue est jugé constructif, contribuant à fluidifier les relations entre l'OMP et les structures éducatives et spécialisées membres de l'AGOEER.



- L'AGOEEER continue d'être représentée dans plusieurs commissions consultatives importantes:
 - **Commission enfance, jeunesse et soutien à la parentalité**: Patrice Govaerts (Externat Arc-en-Ciel, Astural) et Evelyn Steffen (FOJ).
 - **Commission école et formation**: Philippe de Castelberg (Centre de Chevrens, Astural) et Jérôme Laederach (Fondation Ensemble).

Préparation des contrats de prestations 2026–2030

Les premières réflexions autour des futurs contrats de prestations ont été amorcées en 2024, en lien avec INSOS Genève. Les négociations de fond débuteront en 2025. L'AGOEEER entend y jouer pleinement son rôle pour défendre une vision de la prestation fondée sur l'adaptabilité, la qualité et l'innovation. L'objectif est que les organisations puissent répondre aux besoins évolutifs des publics, tout en étant soutenues dans leur capacité d'agir.

PAV (Praille–Acacias–Vernets)

En 2025, l'AGOEEER poursuivra les échanges exploratoires autour du projet de transformation urbaine du PAV, un chantier majeur porté par le canton, intégrant une ambition de mixité sociale. L'objectif est d'identifier, avec ses membres, les intérêts communs et les conditions favorables à des démarches collectives sur le plan immobilier. À ce stade, il s'agit de mieux cerner les opportunités que ce territoire peut offrir aux institutions du secteur social, en particulier en matière de recherche de locaux ou de développement de projets innovants.



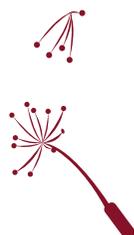
COMMISSION CCT ET COMMISSION PARITAIRE

« Il faut se rappeler qu'au départ la CCT ne concernait que les éducateurs. Le reste des collaborateurs était hors convention. Un des grands acquis de la CCT a été l'extension de son champ d'application à toutes les catégories de personnel employé dans les institutions. »

DE L'AGOER À L'AGOEER, 1965-2021,
FRAGMENTS D'HISTOIRE SUR LE RÔLE D'UNE FAÏTIÈRE GENEVOISE

Les douze membres de l'AGOEEER ont pour dénominateur commun le fait d'appliquer la même CCT, qui offre une égalité de traitement au sein de la faïtière et permet de d'offrir un cadre commun susceptible de favoriser la mobilité entre les membres.

Dans le contexte des travaux de G'EVOLUE, l'AGOEEER joue son rôle d'association faïtière et se fait l'interprète des spécificités de ses membres auprès de l'équipe chargée du projet La commission paritaire s'est réunie une fois en 2024.



Membres de la Commission paritaire au 30.04.2025

Partie Employeurs

Patrick L'Hôte, président de l'AGOEEER et directeur général, Fondation Sgipa

Philippe Boschung, directeur RH, Fondation Clair Bois

Oriane Monnin, suppléante, responsable RH, Fondation Aigues-Vertes

Luis Landrove, suppléant, responsable RH, Fondation Ensemble

Partie Employés

Joël Varone, secrétaire syndical du SSP

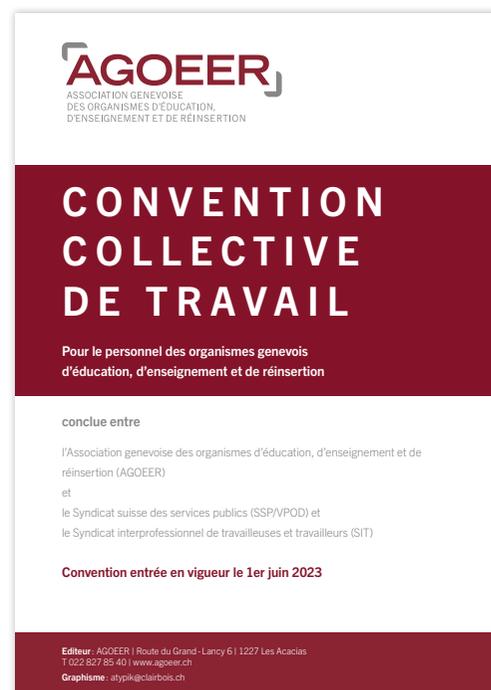
Alice Lefrançois, secrétaire syndicale du SIT

Roberto Vitali, employé de la fondation Aigues-Vertes

Flore Sautaux, employée de la FOJ

Alexandra Christina, suppléante, employée de la FOJ

Patrice Servais, suppléant, employé de la Fondation Ensemble



COMMISSION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Philippe Bossy et Bernard Hofstetter

Des chantiers en veille face à des urgences persistantes

Rapport 2024 pour le groupe liaison

Le groupe liaison avait pour mandat de réunir les acteurs concernés dans la protection de l'enfance (SPMi, HUG, OMP, IGE) afin de travailler sur les situations des mineurs en situation particulièrement difficile, comportant des problématiques médicales, thérapeutiques et sociales.

Il a été suspendu au cours de l'année 2023 déjà et n'a pas été réactivé en 2024.

L'augmentation des situations de jeunes avec des besoins de plus en plus complexe reste. La nécessité de s'interroger sur la manière d'accompagner ces situations particulières dans leur prise en charge (partenariat, soutien en cas d'échec, budget et prise en charge spécifique) reste plus que jamais d'actualité. Cette évolution doit pouvoir s'articuler avec la plateforme de placement et favoriser l'accompagnement sur mesure quand cela est nécessaire.

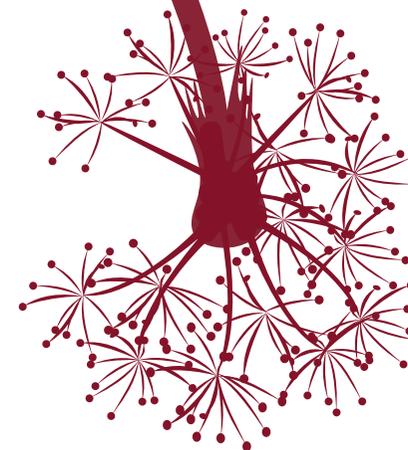
Rapport 2024 pour le groupe de pilotage du dispositif éducatif genevois

La mission de ce groupe est de contribuer à faire évoluer la politique de la protection de l'enfance et de l'éducation spécialisée. Cette plateforme vise à mettre en commun les données et réfléchir entre partenaires juridiques, médicaux, sociaux et administratifs aux possibilités d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des mineurs en difficultés.

Divers thèmes et informations plus spécifiques avaient été et débattus en 2023, axés sur l'interdisciplinarité des interventions, le soutien aux parents, le travail sur les relations entre les parents et leurs enfants.

Les séances de ce groupe ont été reportées plusieurs fois en 2024, le travaux sont donc en stand-by.

L'AGOER pourra, le moment venu, être force de proposition pour suggérer des solutions d'accompagnement innovantes et sur mesure, en interdisciplinarité avec tous les acteurs concernés.



¹ <https://www.ge.ch/dossier/harpej>

COMMISSION DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Olivier Girardet et Roland Russi.

Répondre aux défis croissants de
l'enseignement spécialisé

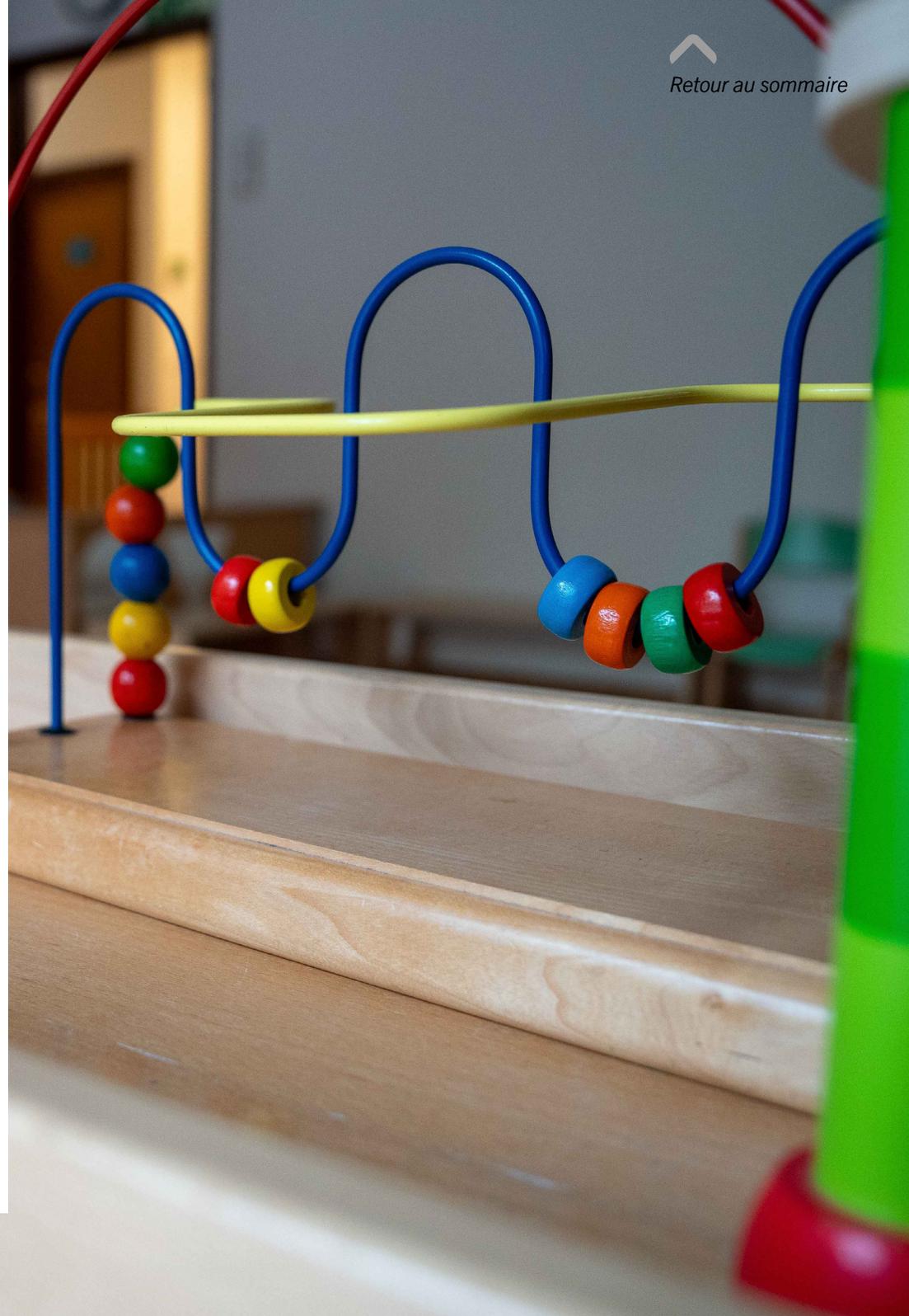
La mission de cette commission est de promouvoir les intérêts du secteur de l'enseignement spécialisé à Genève. Les deux responsables font des retours réguliers à l'assemblée générale.

Le groupe est composé de directeur.trice.s issus d'institutions privées subventionnées (IPS) pour mineurs, et d'une représentante du Service de l'enseignement, de l'évaluation et du suivi de l'élève de l'office médico-pédagogique (OMP). Parmi eux, trois sont délégués auprès de deux commissions officielles du Canton de Genève : à l'Université, auprès de la Maîtrise en Enseignement Spécialisé (MESP), et au département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) auprès de la commission enfance, jeunesse et soutien à la parentalité.

La présence de l'OMP favorise la compréhension des enjeux du secteur spécialisé à Genève en partageant les réalités de l'OMP et celles des institutions privées subventionnées.

Les thèmes abordés ont été :

- Engagement de deux infirmières pour des prestations relevant du SSEJ à partager selon les besoins des IPS
- Situations d'orientation des élèves, les difficultés rencontrées et l'adaptation exigée par les institutions pour répondre aux besoins de situations d'élèves de plus en plus compliquées. Il s'agit de continuer à donner du sens au travail en tenant compte de la spécificité des projets institutionnels et des de travailler.
- Suggestions proposées à la formation des étudiant.es de la MESP pour développer les aspects éducatifs ainsi que les liens avec les familles. Le manque d'inscrits sur les 50 places disponibles a également été évoqué.
- Une journée de travail organisée par le service de l'enseignement, de l'évaluation et du suivi de l'élève (SEESE) de l'OMP a eu lieu le 26 avril sur la définition d'un cadre institutionnel en matière d'enseignement spécialisé et de référencement au plan d'étude romand (PER) avec les directeur.trices de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement spécialisé et de l'intégration (DirES).



- L'OMP a présenté le cadre de référence des prestations d'enseignement spécialisé et le carnet d'élève. Trois collègues des institutions participeront en tant que délégués aux réflexions en 2025.
- Certains membres ont participé à la plateforme de pédagogie spécialisée le 12 septembre, en compagnie de divers intervenants de la DGEO et du SRED. Un point de situation a été partagé sur la co-intervention en 1 et 2P mise en place à la rentrée 2024-2025.
- Un groupe de travail DGOMP-AGOER a été mis en place pour échanger sur les orientations des élèves. Olivier Girardet et Roland Russi y participeront avec la présidence de l'AGOER.
- Les délégués aux commissions sont :
 - **Melissa Mégevand** (L'Arc une autre école) pour la maîtrise en enseignement spécialisé (MESP)
 - **Véronique Auguste** (Fondation Ensemble) et Patrice Govaerts (Astural Arc-en-Ciel) pour l'enfance, la jeunesse et le soutien à la parentalité. L'AGOER tient à les remercier pour leur précieux engagement.



COMMISSION FORMATION ET PROMOTION DES METIERS

Jérôme Laederach

« IL FAUT ÊTRE ENTHOUSIASTE DANS SON METIER POUR Y EXCELLER. »

DENIS DIDEROT



La Commission « Formation et promotion des métiers » a pour mission de valoriser les professions du secteur social et de soutenir activement les dynamiques de formation. Elle s'implique à cette fin dans divers groupes de travail et commissions cantonales, contribuant à renforcer les liens entre les institutions de terrain, les écoles professionnelles et les politiques publiques.

En 2024, plusieurs actions concrètes ont marqué l'engagement de la Commission :

Représentation institutionnelle

L'AGOEEER est activement représentée dans différentes instances telles que le Comité directeur du DAS en enseignement spécialisé et la Maîtrise en enseignement spécialisé de l'Université de Genève. Ces participations renforcent la reconnaissance des besoins de formation dans le domaine.

Développement de formations mutualisées

Deux nouvelles formations interinstitutionnelles ont été lancées :

- TECAP : Formation à l'évaluation des compétences parentales, élaborée avec les HUG, le SPMi, la FOJ, l'Astural et AGAPÉ. Trois sessions sont prévues entre 2024 et 2025.
- Une formation sur les maltraitances sexuelles envers les mineurs, initiée

par l'Astural, est en cours de développement pour un lancement en 2025. Plusieurs membres de l'AGOEEER ont d'ores et déjà exprimé leur intérêt à y participer.

Promotion de l'inclusion du handicap dans la formation initiale

L'AGOEEER a participé à un groupe de travail réunissant diverses parties prenantes (associations de proches, DIP, DCS, INSOS, HETS, HEDS, AGOEEER), dans le but d'organiser une journée de réflexion/action dédiée à une meilleure prise en compte du handicap dans les cursus de formation. Cette journée, tenue le 20 septembre 2024, a abouti à la rédaction d'un rapport assorti de recommandations concrètes. Celui-ci a été diffusé auprès des autorités concernées, des hautes écoles et des institutions de formation.

La Commission poursuivra en 2025 ses actions en faveur d'une meilleure reconnaissance des métiers du social et du renforcement des compétences professionnelles, au service des personnes accompagnées.

LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

> Bilan au 31 décembre 2024

Avec chiffres comparatifs
au 31 décembre 2023

ACTIF (CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Actif circulant		
Trésorerie / Banque	321 601.85	344 132.06
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Actifs de régularisation	123 703.74	63 211.42
Total des actifs circulants	455 305.59	407 343.48
TOTAL DE L'ACTIF	445 305.59	407 343.48
PASSIF (CHF)		
Autres dettes à court terme	143.75	113.75
Passifs de régularisation	6 981.48	18 063.20
Fonds affectés – Projet TECAP	12 384.00	0.00
Total des capitaux étrangers à court terme	19 509.23	18 176.95
Capitaux propres		
Résultat reporté en début d'exercice	389 166.53	362 664.50
Résultat de l'exercice	36 629.83	26 502.03
Total des capitaux propres	425 796.36	389 166.53
TOTAL DU PASSIF	445 305.59	407 343.48

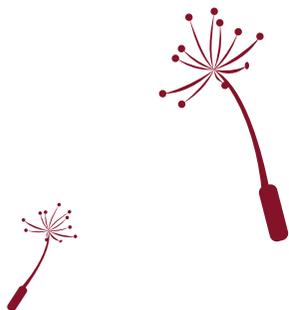


Compte de profits et pertes de l'exercice 2024

(CHF)	EXERCICE 2024 BUDGET	EXERCICE 2024 RÉALISÉ	EXERCICE 2023 RÉALISÉ
Cotisations des membres	120 000.00	122 507.00	117 406.00
Participation INSOS - salaires	0.00	57 077.00	54 078.77
Participation INSOS - loyers	0.00	5 948.57	6 599.40
Donations	200.00	200.00	200.00
Produits divers	0.00	4.60	59.40
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	120 200.00	185 737.17	178 343.57
Salaires et charges sociales	58 000.00	114 482.55	109 735.80
Indemnités journalières	0.00	0.00	-1 437.80
Frais divers de formation	1 500.00	450.00	2 900.00
Charges de personnel	59 500.00	114 932.55	111 198.00
Loyers	7 000.00	11 622.82	13 198.80
Rapport annuel et imprimés	2 000.00	930.00	1 200.00
Cotisations	1 000.00	1 000.00	1 000.00
Ports et télécom	100.00	0.00	11.00
Informatique	9 000.00	8 943.07	13 969.43
Frais de déplacement	400.00	344.80	267.80
Manifestations	12 000.00	3 073.20	0.00
Frais association et assemblées	4 300.00	1 403.80	3 174.91
Honoraires fiduciaires	2 500.00	2 162.00	2 154.00
Honoraires de conseil	10 000.00	0.00	4 691.50
Assurances	900.00	794.05	816.10
Frais divers	360.00	300.00	100.00
Autres charges d'exploitation	49 560.00	30 573.74	40 583.54
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	11 140.00	40 230.88	26 562.03
Charges financières	50.00	101.05	60.00
	50.00	101.05	60.00
Résultat d'exploitation avant impôts	11 090.00	40 129.83	26 502.03
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	0.00	0.00	0.00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-3 000.00	-3 500.00	0.00
	-3 000.00	-3 500.00	0.00
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	8 090.00	36 629.83	26 502.03

Commentaire sur les comptes

- Les comptes ont été audités par la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat.
- Grâce à une gestion financière saine, le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 36'629.83. Pour rappel, l'AG du 10.12.2024 s'est prononcée en faveur d'une baisse du coefficient de calcul sur le total AVS de 0.08% à 0.06%, coefficient qui a été appliqué à la facturation 2025.
- Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 122'507.00, un montant légèrement supérieur aux prévisions budgétaires ainsi qu'à 2024, et qui s'explique principalement par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (coefficient de calcul sur total AVS).
- Les charges sociales ont légèrement augmenté pour la faitière, à la faveur de la collaboratrice: la part employé/employeur pour les cotisations LPP est passée dans une modalité de 2/3 – 1/3, et son plan de prévoyance a été optimisé.
- Les charges extraordinaires de CHF 3000 concernent la formation DAS DomES (DAS Domaine Enseignement Spécialisé) et le forfait versé aux formateurs terrains. L'AGOEER reconnaît ainsi leur engagement et marque son soutien à une formation importante pour la reconnaissance des pratiques professionnelles de ses membres.





LES MEMBRES DE L'AGOEER

Membres au 30.04.2025

AGAPÉ

Bernard Hofstetter, coordinateur

Aigues-Vertes

Laurent Bertrand, directeur général

L'ARC, une autre école

Christophe Chanson, directeur a.i.

Argos

Yann Biollay, directeur général

Astural

Philippe Bossy, secrétaire général**

Clair Bois

Alain Kolly, directeur général

ÉPA, école spécialisée et internat

Olivier Girardet, directeur

Fondation Ensemble

Jérôme Laederach, directeur général

Fondation Officielle de la Jeunesse

Séverine Schifferli, secrétaire générale

Sgipa

Patrick L'Hôte, directeur général*

Thaïs La Maison des Champs

Frédéric Muller, directeur général

La Voie Lactée

Diana Bouza, directrice

Le fonctionnement opérationnel est assuré par

Marina Vaucher
Responsable associative

*Président

**Vice-président

L'AGOEER c'est...



Impressum

Conception, photos et réalisation

Atypik

atypik@clairbois.ch

Fondation Clair Bois

Coordination

Marina Vaucher

Nos remerciements vont au **Jardin d'enfants** et à l'atelier **Youth For Soap** de la **Fondation Ensemble** qui nous ont ouvert leurs portes.

Association Genevoise
des organismes d'éducation,
d'enseignement et de réinsertion
(AGOER)

6, route du Grand-Lancy

1227 Les Acacias

T 022 827 85 40

mvaucher@agoer.ch